

1,2-DICHLOROPROPANEsource : <http://www.inchem.org>**ICSC: 0441**

**Date d'examen
par les pairs:
Mars 1999**

Dichlorure de propylène

CAS # 78-87-5 **C₃H₆Cl₂**
RTECS # TX9625000 **Masse moléculaire: 113.0**
ONU: 1279
CE annexe 1 602-020-00-0
Indice #
CE / EINECS # 201-152-2

TYPES DE RISQUES / EXPOSITIONS	RISQUES / SYMPTOMES AIGUS	PRÉVENTION	PREMIERS SOINS EN CAS D'INCENDIE
INCENDIE	Hautement inflammable.	PAS de flammes nues, PAS d'étincelles et interdiction de fumer.	Poudre. Mousse. Dioxyde de carbone.
EXPLOSION	Mélanges air / vapeur sont explosifs.	Système fermé, la ventilation, l'explosion du matériel électrique et d'éclairage.	En cas d'incendie: maintenir les fûts, etc, au frais en les arrosant d'eau.

EXPOSITION		EVITER LA FORMATION DE BROUILLARDS!	
Inhalation	Toux. Somnolence. Maux de tête. Mal de gorge.	Ventilation, aspiration locale ou protection respiratoire.	Air frais, repos. La respiration artificielle mai être nécessaire. Consulter un médecin.
Peau	Sécheresse de la peau. Rougeur. Douleur.	Gants de protection.	Rincer d'abord abondamment à l'eau, puis retirer les vêtements contaminés et rincer de nouveau. Consulter un médecin.
Yeux	Rougeur. Douleur.	Lunettes de sécurité.	Rincer d'abord abondamment à l'eau pendant plusieurs minutes (retirer les lentilles de contact si possible), puis consulter un médecin.
Ingestion	Douleurs abdominales. Diarrhée. Somnolence. Maux de tête. Nausées. Vomissements.	Ne pas manger, boire ni fumer pendant le travail.	Rincer la bouche. Consulter un médecin.

DEVERSEMENTS	CONDITIONNEMENT & ETIQUETAGE
Ventilation. Recueillir le liquide répandu dans des récipients hermétiques dans la mesure du possible. Absorber le liquide restant avec du sable ou un absorbant inerte et emporter en lieu sûr. Ne PAS rejeter à l'égout. Protection individuelle: l'auto-appareil respiratoire autonome.	
INTERVENTION D'URGENCE	STOCKAGE
Urgence pour le transport de carte: TEC (R)-30S1279 ou 30GF1-I + II Code NFPA: H 2; F3; R0;	Ignifuge. Provision pour contenir les effluents de l'extinction.
<p>IPCS International Programme sur la Sécurité des produits chimiques</p>  <p>Préparé dans le cadre de la coopération entre le Programme International sur la Sécurité Chimique et la Commission des Communautés européennes © PISSC, CCE 2005</p> <p>VOIR IMPORTANTES INFORMATIONS AU DOS</p>	

1,2-DICHLOROPROPANE

ICSC: 0441

DONNÉES IMPORTANTES

PHYSIQUE; APPARENCE:

LIQUIDE INCOLORE, D'ODEUR CARACTERISTIQUE.

DANGERS PHYSIQUES:

La vapeur est plus lourde que l'air et mai Voyage le long de la chaussée; inflammation éloignée possible.

DANGERS CHIMIQUES:

Lors de sa combustion, des formes fumées toxiques et corrosives. Les attaques contre les alliages d'aluminium et de certains types de plastiques.

LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE:

TLV: 10 ppm TWA, SEN A4 (non classifiable comme cancérogène humain); (ACGIH 2007).
MAK: Catégorie de carcinogénicité: 3B; (DFG 2006).

VOIES D'EXPOSITION:

La substance peut être absorbée par l'organisme par inhalation et par ingestion.

RISQUE D'INHALATION:

Une contamination dangereuse de l'air peut être rapidement atteinte lors de l'évaporation de cette substance à 20 °C.

EFFETS DES EXPOSITIONS DE COURTE DUREE:

La substance est irritante pour les yeux, la peau et les voies respiratoires. La substance mai avoir des effets sur le système nerveux central.

EFFETS À LONG TERME OU REPETEES:

Le liquide dégraisse la peau. La substance mai avoir des effets sur le foie et les reins.

PROPRIETES PHYSIQUES

Point d'ébullition: 96 °C
Point de fusion: -100 °C
Densité relative (eau = 1): 1.16
Solubilité dans l'eau, g/100 ml à 20 °C: 0.26
Tension de vapeur à 20 °C: 27,9
Densité relative de vapeur (air = 1): 3.9

Densité relative de la vapeur d'air / eau à 20 °C (air = 1): 1.15
Point d'éclair: 16 °C C.C.
Auto-inflammation: 557 °C
Limites d'explosivité en volume% dans l'air: 3.4-14.5
Octanol / eau coefficient de partage tel que log Poe: 2.02 (calculé)

DONNÉES SUR L'ENVIRONNEMENT

NOTES

Cette fiche a été partiellement mis à jour en Octobre 2005. Voir les sections Occupational Exposure Limits, Emergency Response. Cette fiche a été partiellement mis à jour en Juillet 2007: voir Occupational Exposure Limits. Cette fiche a été partiellement mis à jour en Janvier 2008: voir lutte contre l'incendie.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

AVIS JURIDIQUE

Ni le CCE de même que le PISSC, ni aucune personne agissant au nom de la CCE ou du PISSC est responsable de l'utilisation qui pourrait être faite de cette information

© PISSC, 2005